

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZONE « ILBARRITZ MOURISCOT »

SIEGE : HOTEL DE VILLE DE BIARRITZ (64200)

☎ 05.59.41.59.41

TELECOPIE : 05.59.24.49.19

APPEL PUBLIC A CANDIDATURES
POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

1 - COLLECTIVITE QUI LANCE LA PROCEDURE DE CONSULTATION :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZONE ILBARRITZ-MOURISCOT (S.I.A.Z.I.M.)

Mairie de Biarritz - Direction juridique & commande publique

B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex

☎ : 05.59.41.39.69 E.mail : marche@biarritz.fr

2 - OBJET DE LA CONSULTATION :

La consultation lancée par le SIAZIM a pour objet de sélectionner le candidat qui se verra attribuer un emplacement relevant du domaine public, en vue d'exploiter un triporteur de vente de glaces artisanales sur le quai de promenade de la plage d'Ilbarritz sur le territoire de la Ville de Bidart.

Durée de la convention d'occupation du domaine public : 5 ans

3 - RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation sera transmis gratuitement aux candidats, sur demande à la Direction juridique & commande publique de la Ville de Biarritz à l'adresse marche@biarritz.fr.

4 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES :

Les offres contenant les pièces demandées au dossier de consultation seront adressées à la Direction juridique & commande publique de la Ville de Biarritz, avant **le 31 mars 2022 à 16h00.**